

Lors du CDEN du 18 février, les syndicats Force Ouvrière de l'Enseignement de la Moselle ont une nouvelle fois dénoncé la gestion désastreuse et irresponsable de la crise sanitaire dans notre département, à l'occasion notamment de la venue du ministre de la santé en Moselle vendredi 12 février.

Le vœu suivant a été proposé lors de ce CDEN par FO, FSU, CFTD, UNSA, FCPE :

**« La situation sanitaire de notre département, particulièrement préoccupante tant pour les familles, les élèves que pour les personnels de l'Éducation Nationale, notamment ces derniers jours, appelle un autre protocole dans les établissements, qui tienne compte des élèves et des personnels.**

**Par son discours du 11 février, le Ministre Vérant a provoqué un sentiment de panique en pointant la situation de la Moselle. Lors de sa venue à Metz vendredi 12 février, son attitude, en total décalage avec son discours de la veille, a suscité une indignation inversement proportionnelle aux attentes des familles et des personnels face aux mesures urgentes attendues.**

**Au-delà de moyens de protection efficaces et gratuits pour tous les élèves et personnels (a minima des masques chirurgicaux pour les élèves et personnels et des masques FFP pour les personnels), le seul renforcement réellement efficace du protocole sanitaire permettant la continuité du droit à l'instruction pour tous les élèves, c'est un plan de recrutement massif et immédiat de personnels dans toutes les catégories, et la mise à disposition de locaux disponibles de manière à permettre la mise en œuvre véritable de pratiques de distanciation physique dignes de ce nom et à garantir ainsi la sécurité de tous.**

**Nous réclamons une transparence totale sur la situation sanitaire et un plan d'urgence qui passe par la création immédiate et pérenne de tous les postes nécessaires dans les écoles et collèges du département pour faire face à la pandémie particulièrement accentuée dans notre département. »**

*Le Directeur académique a refusé de soumettre ce vœu au vote malgré notre demande réitérée, au mépris de toutes les règles démocratiques, confirmant ainsi la duplicité des serviteurs de ce gouvernement. D'ailleurs, l'absence du Préfet dans un contexte sanitaire aussi préoccupant ne peut que nous interroger sur l'intérêt porté par le représentant départemental de l'État aux préoccupations et inquiétudes légitimes des parents et des personnels. Comme Blanquer et sa prime de 150 euros pour solde de tout compte, ce qui représente 1200 fois moins d'argent consacré au « Grenelle de l'Éducation » qu'au « quoi qu'il en coûte » ! Le mépris ! Insupportable !*

Force est de constater que les fermetures de classes se sont encore fortement accélérées depuis la décision de maintenir les écoles ouvertes. Ce sont aujourd'hui plus de 500 classes qui sont fermées sur l'ensemble du département.

La situation sanitaire sert depuis des mois de levier de destruction accélérée et le ministre tourne systématiquement le dos aux besoins immédiats qui s'expriment partout, tant les moyens font défaut à l'école pour assurer sa mission centrale.

La dotation pour la rentrée de septembre (6 postes pour le premier degré et plusieurs dizaines de suppressions de postes pour le second degré) n'est qu'une provocation de plus et un total déni de la réalité du terrain.

Dans ce contexte, les syndicats Force Ouvrière de l'enseignement de Moselle ont pris leurs responsabilités **en votant contre la carte scolaire** présentée lors de ce CDEN, et réaffirment leurs revendications :

- **l'abandon de toutes les suppressions d'emplois et les créations de tous les postes nécessaires pour répondre aux besoins urgents et structurels ;**
- **une véritable revalorisation incluant le dégel de la valeur du point d'indice, le rattrapage des pertes salariales subies et des mesures significatives de revalorisation des salaires et des carrières dans l'Éducation : les 400 millions du Grenelle sont une aumône méprisante rapportée aux 560 milliards offerts par le gouvernement depuis mars 2020 aux entreprises pour détruire les emplois en masse !**
- **le rétablissement d'un baccalauréat national, terminal et anonyme, premier grade universitaire permettant à tous les bacheliers l'accès aux études supérieures et à l'établissement de leur choix ;**
- **l'abrogation des lois Blanquer et de l'ensemble des contre-réformes, de la maternelle à la terminale.**